

POUR DIFFUSION IMMEDIATE

## La MRC Avignon appuie aux demandes de l'Union des municipalités du Québec quant à l'abolition du Programme de l'expérience québécoise et aux restrictions au Programme des travailleurs étrangers temporaires

**Maria, Québec, le 12 février 2026** – Le conseil de la MRC Avignon a adopté une résolution appuyant les demandes de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) concernant l'abolition du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) et les restrictions imposées au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET).

Pour la MRC Avignon, cette prise de position est avant tout une question d'équité, de cohérence et d'humanité. Le Québec se construit avec celles et ceux qui y travaillent, y vivent et y contribuent, jour après jour, il est essentiel que les politiques d'immigration reflètent cette réalité. Les personnes touchées par ces changements ne sont pas des chiffres : ce sont des collègues, des voisins, des parents, des membres à part entière de nos communautés.

La MRC Avignon et l'UMQ estiment que les mesures annoncées dans le Programme de sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ) ne suffisent pas à corriger les effets de l'abolition du PEQ. Elles demandent notamment la mise en place d'une clause de droits acquis pour les orphelins du PEQ, l'abandon des restrictions imposées au PTET et l'instauration d'une clause de droits acquis pour les travailleuses et travailleurs concernés.

Selon un sondage Léger commandé par l'UMQ, 79 % de la population estime que la planification de l'immigration doit refléter les besoins de toutes les régions et permettre aux travailleuses et travailleurs établis de rester au Québec. Un message clair, partagé largement par la population.

*« Les politiques d'immigration doivent refléter la réalité de nos régions et reconnaître l'apport essentiel de celles et ceux qui contribuent chaque jour à notre vitalité collective. Nous demandons des mesures qui répondent concrètement aux besoins des travailleuses, des travailleurs et des employeurs, afin de soutenir pleinement le développement de nos communautés »* a déclaré Mathieu Lapointe, préfet de la MRC Avignon.

### Demandes adressées aux gouvernements

Au gouvernement du Québec :

- La mise en place d'une clause de droits acquis pour les orphelins du PEQ.

Au gouvernement du Canada :

- La mise en place d'une clause de droits acquis pour les travailleuses et travailleurs du PTET déjà au pays.
- Des mesures transitoires claires et flexibles permettant aux entreprises de conserver les travailleuses et travailleurs étrangers déjà en poste et d'en recruter lorsque les besoins sont critiques.
- Le rétablissement du processus de traitement simplifié.
- Des solutions réellement adaptées aux besoins des PME québécoises.

### À propos de la MRC Avignon

La MRC Avignon est une entité municipale qui regroupe les onze municipalités de Maria à L'Ascension-de-Patapédia, dans la Baie-des-Chaleurs. Pôle de concertation territoriale, l'organisation a pour mandat de planifier l'aménagement harmonieux du territoire et de propulser son développement économique et social au profit des municipalités, des organisations et de la population.

- 30 -

**Source |** MRC Avignon

#### Relations médias

Samuelle Fugère Morin, agente aux communication et rayonnement | MRC Avignon  
418 364-2000 poste 122 | [samuelle.fmorin@mrcavignon.com](mailto:samuelle.fmorin@mrcavignon.com)

#### Entrevues

Mathieu Lapointe, préfet | MRC Avignon  
418 392-9261 | [mathieu.lapointe@mrcavignon.com](mailto:mathieu.lapointe@mrcavignon.com)

418 364-2000 | [info@mrcavignon.com](mailto:info@mrcavignon.com)

473, boulevard Perron, suite 200, Maria (Québec) G0C 1Y0